

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes...
Autres départements et l'Algérie...
Étranger (Union postale)...

N° 14.181 - QUARANTIÈME ANNÉE - SAMEDI 4 DÉCEMBRE 1915
LE NUMÉRO 5 CENTIMES
75, Rue de la Daise, 75 - Marseille

ANNONCES
Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. - Réclames : 2.75 - Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. - Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues.
Marseille : Chez M. G. Alard, 91, rue Pavillon, et dans les bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 5, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

Pour la cinquième arme

Notre collaborateur et ami, M. Henri Michel, sénateur des Basses-Alpes, président de l'Association « L'Union Latine », avait reçu, il y a quelques jours, une lettre par laquelle le Comité provisoire de la « Ligue Aérienne Française » en formation, lui demandait son adhésion au Comité et à la Ligue. Les lecteurs du Petit Provençal savent l'intérêt que M. Henri Michel a toujours porté à l'aviation. Ils n'ont certainement pas oublié la campagne qu'il a menée, ici même tant en vue de son développement qu'en vue d'un changement désirable dans son orientation. Il soutenait surtout cette thèse que les Français faisaient de l'aviation « un sport », tandis que les Allemands songeaient surtout à la guerre et améloraient, perfectionnaient zeppelins et aéroplanes en vue des services qu'ils espéraient en retirer, si un conflit venait à déclarer. La guerre hat son plein. Et l'aviation française a dû s'adapter aux exigences et aux nécessités de la tragique situation faite à notre pays. On sait les résultats obtenus.

Dans la lettre que M. Henri Michel adresse à M. Sabarthez, notre distingué confrère de la « Petite Gironde », et par laquelle il donne son adhésion à la « Ligue » et au « Comité », on retrouvera les idées qui lui sont chères et qu'il a développées, à cette place, il y a déjà cinq ou six ans.

A Monsieur Sabarthez, rédacteur à La Petite Gironde, membre du « Comité provisoire » de la « Ligue Aérienne Française ».

Monsieur et cher Confrère,

Je suis fort en retard avec vous : je m'en excuse. Mais votre lettre est arrivée à Paris, pendant une absence de quelques jours que j'ai dû faire. Elle n'a été mise sous mes yeux que ces jours-ci.

Je vous remercie très vivement d'avoir bien voulu songer à moi pour le Comité. Je ne saurais trop féliciter le président et tous ceux qui, avec lui, ont pensé à la formation de ce Comité, de leur heureuse initiative.

Tandis que nous faisons du sport en aviation, les Allemands, préméditant le guet-apens, faisaient l'application à la guerre de tous les progrès réalisés, chez nous, en vue de la paix.

De là, au début des hostilités, notre infériorité réelle. Le sang-froid, le courage et la hardiesse de nos aviateurs y ont suppléé. Mais que peuvent ces qualités, si brillantes soient-elles, contre le nombre ? Le malheur a réveillé nos énergies. On s'est mis résolument à l'œuvre. Le génie français semble se complaire dans l'improvisation. Nous y avons réussi. Aujourd'hui, nous sommes au moins à égalité avec les Allemands pour le nombre et pour la qualité des appareils.

Quant à nos aviateurs, ils sont incomparablement supérieurs en habileté, en adresse et en audace, aux aviateurs boches, qui fuient devant eux à tire d'ailes, si je puis employer ici cette expression, dès qu'ils aperçoivent les nôtres.

Nous sommes en train de conquérir la maîtrise de l'air. Il ne tient qu'à nous de nous l'assurer. Nous avons sous la main tous les facteurs nécessaires. Au premier rang, les hommes. Ils sont légion, les soldats qui brûlent, chez nous, du désir de se mesurer face à face, dans les profondeurs du ciel, avec le Boche qui se terre, taupé immonde dans les tranchées. Donnons-leur seulement les appareils qu'ils réclament. Assez « d'écoles » ! Mettons à profit les leçons de l'expérience. Nos aviateurs ont appris par la pratique quels sont les meilleurs aéroplanes. N'hésitons pas à suivre leurs indications. Dans cet ordre d'idées, la théorie c'est bien, la pratique, c'est mieux. Il n'est pas interdit, au surplus, de rechercher les perfectionnements par des expériences incessantes. Mais, dès à présent, que notre choix se fixe sur ceux des avions qui ont fait leurs preuves. Et construisons-en beaucoup, beaucoup, beaucoup. Comme on l'a dit des canons et des munitions, nous n'en aurons jamais assez. Mais, pas de flotte aérienne d'échantillons !

Ce n'est pas par des attaques isolées que les avions peuvent produire des effets redoutables. Leur action doit s'exercer en masse. Des raids retentissants, que l'opinion publique a soulignés de ses applaudissements enthousiastes, en sont la preuve. Il faut les multiplier. A l'immobilité sur et sous terre, opposons le mouvement dans le ciel. Quand nous aurons plusieurs milliers d'aéroplanes, il nous sera aisé d'arrêter et de faire sauter les trains et les convois d'automobiles dont l'incessant va-et-vient ravitaillait les armées letonnes sur le front occidental en vivres, en munitions, en hommes.

Que si des raids vont, de temps en temps, jeter, avec la mort, la panique et la terreur dans les grandes villes allemandes qui bordent le Rhin, nous n'aurons fait que mettre en pratique la doctrine germanique : « Pour humaniser la guerre, il faut la faire sans pitié, afin qu'elle soit plus courte ». ! Souvenons-nous du précepte de l'Evangile : « Oeil pour oeil, dent pour dent ! » Pas de faux humanitarisme ! Vaincre, c'est tout.

C'est dans cet esprit que je vous donne de tout cœur mon adhésion.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Confrère, avec l'expression de mes sentiments dévoués, les assurances de ma haute considération.

Henri Michel,
Sénateur des Basses-Alpes,
Président de l'Association « L'Union Latine »,
Directeur politique du Journal L'Union Latine.

Contre la Vie chère

C'est un devoir pour tous les bons citoyens de féliciter le Conseil général des Bouches-du-Rhône et M. le préfet Schrameck de leur action rapide et efficace contre la hausse des denrées de première nécessité, hausse qui pèse déjà si lourdement et qui menaçait de devoir peser plus lourdement encore sur les malheureux consommateurs.

Devant la défaillance de l'administration à qui un tel rôle incombait en premier lieu, le Conseil général et le préfet, avec concours de tous ceux qui ont bien voulu prêter leur collaboration aux travaux de la Commission de la Vie Chère, ont eu l'heureuse idée de se mettre à la besogne. Ils ont travaillé vite et bien. Ils sont allés courageusement jusqu'aux initiatives devant lesquelles d'autres s'effrayaient. Et venant à présent la mise en œuvre de ces initiatives abouti à des réalisations dont le public marseillais va bénéficier dans une très large mesure.

Grâce aux efforts habilement déployés, la population payera moins cher le pain et la viande. D'autres mesures en préparation ou en voie d'exécution amèneront d'autres diminutions de prix en faveur des consommateurs, notamment en ce qui concerne le charbon. Comment ne pas se réjouir d'une si ample moisson de résultats, et de résultats si rapidement acquis ?

Si l'on réfléchit que la Commission de la Vie Chère a été instituée par le Conseil général à la date du 24 septembre dernier, on voit en effet qu'il n'y a pas eu de temps perdu. Ces deux mois ont été bien employés. Et les hommes volontés qui ont entrepris cette tâche nécessaire sont bien résolus à en poursuivre l'exécution avec plus d'énergie que jamais.

Nous le répétons : il n'est que juste de féliciter tous les bons citoyens d'une telle œuvre réalisée au profit de l'intérêt public. Et si l'état besoin de prouver que ce sentiment de gratitude ne s'inspire d'aucune arrière-pensée politique, on pourrait souligner que c'est sur la proposition même de M. Chanot que le Conseil général, à l'unanimité, a ses membres, a voté de chaleureuses félicitations à M. le préfet Schrameck, aux membres de la Commission de la Vie Chère, et à M. le rapporteur Duverger. La population marseillaise s'associera avec reconnaissance à ces félicitations récompensant les précieux efforts de tous ceux qui ont eu à cœur de faire triompher l'intérêt général contre la coalition des plus puissants intérêts particuliers.

CAMILLE FERRY.

Les Colis pour les Prisonniers

Il faut les emballer très solidement

Au nom de ses camarades internés avec lui au camp d'Altdamm (Allemagne), M. Bourdillon, sous-officier interprète, vient d'adresser au Syndicat de la presse parisienne une réclamation que nous nous empressons de porter à la connaissance de nos lecteurs :

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien inviter expressément les familles, par la voie de tous les journaux de Paris et de province, à emballer plus solidement les colis destinés aux prisonniers de guerre. On reçoit des colis enveloppés dans des papiers déchirés contenant des choses trop lourdes pour leur faible résistance à travers tant de manipulations.

Souvent même les adresses sont déchirées. Nous avons donc besoin de paquets plus solidement et plus soigneusement emballés. Cet appel de nos infortunés compatriotes doit être entendu. Il importe de prendre sans retard toutes mesures utiles pour assurer une meilleure expédition des colis dont ils ont tant besoin.

Quelques erreurs involontaires se sont produites dernièrement dans le fonctionnement du bureau de secours aux prisonniers de guerre de Berne. Bien que cette institution, digne, du reste, de toute confiance, ait pour rôle réel de faire parvenir des envois de pain à nos compatriotes internés en Allemagne, un certain nombre de familles lui

489^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 3 Décembre.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :
Nuit sans incident. Rien à signaler.

PROPOS DE GUERRE

Sieur Bassermann

On dit que certains menteurs, à force de mentir, ne se rendent plus compte qu'ils mentent et finissent par croire eux-mêmes à leurs mensonges.

Ce doit être le cas des Boches.

Il n'est pas possible que ces gens-là ne croient pas un peu à toutes les bouffées qu'ils disent. En tous cas, le ton avec lequel ils disent imite à s'y méprendre le ton de la conviction.

Prenez, par exemple, le sieur Bassermann. Le sieur Bassermann est le chef du parti national-libéral. C'est un gros monsieur dont la parole a beaucoup d'autorité. Il écrit de gros articles dans un gros journal qui se nomme Les Dernières Nouvelles de Munich.

Le sieur Bassermann a l'air tout à fait certain que l'Allemagne ait joué, dans cette guerre, le rôle de victime. « Nous ne faisons pas cette guerre pour nous, dit-il, mais pour nos neveux et nos petits-neveux, pour l'avenir de notre patrie. »

Non, mais entendez-vous ça ! Ces pauvres Boches qui luttent maintenant pour assurer l'avenir de leur pays !

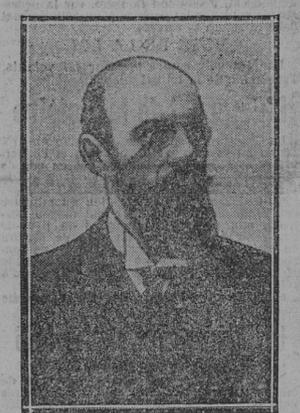
« Il faut qu'il soit impossible de recommander une guerre de destruction contre l'Allemagne. » C'est toujours le sieur Bassermann qui parle. Ce ne sont plus donc les gens de Berlin qui ont déchaîné la guerre, ce sont les autres, c'est nous, c'est la France, l'Angleterre et la Russie, à moins que ce ne soit la Belgique qui ait été prise du désir de s'annexer l'Allemagne.

Sieur Bassermann vous me plaisez, vous me plaisez parce que vous êtes cocasse et fantastique, vous êtes un type dans le genre du docteur Miracle de votre compatriote Hoffmann... Cynique aussi, vous l'êtes un peu, sieur Bassermann, quand vous chantez cette révolte palladia : « Nous ne voulons pas de vous, dites-nous, puisque vous ne rêvez point de conquête et n'êtes conduits que par l'instinct de conservation, pourquoi avez-vous mis le feu à l'Europe en août 1914, alors qu'il était si facile de rester chez vous ? »

EMILE FABRE va administrer la Comédie-Française

Notre distingué concitoyen Emile Fabre vient d'être désigné par le ministre de l'Instruction publique pour occuper, pendant toute la durée des hostilités, le poste d'administrateur de la Comédie-Française.

On sait que le titulaire de cette place de distinction est M. Albert Carré, qui remplace



Emile Fabre

Jules Claretie. Or, récemment, le ministre de la Guerre mit en demeure les directeurs de théâtres subventionnés d'opter entre leurs fonctions théâtrales et leurs grades militaires. M. Albert Carré n'a pas hésité à se prononcer pour l'uniforme, et il ira rejoindre le grand quartier général où il occupe le grade de lieutenant-colonel.

Le gouvernement ne pouvait être mieux inspiré en lui donnant pour remplaçant l'auteur de la Vie Publique, des Vagueurs, de Timon d'Athènes et de tant d'autres puissantes œuvres.

Avec tous les nombreux amis que M. Emile Fabre a laissés dans notre ville, nous nous réjouissons de la distinction dont il est l'objet, laquelle est un hommage rendu à sa grande probité littéraire et à son talent. — N.

Lire à la 4^e page
LE DERNIER DES TROUBADOURS

LA SITUATION

Paris, 3 Décembre.

M. Denys Cochin, ministre d'Etat, est arrivé ce matin à 8 heures 25 à la gare P.-L.-M., venant de Rome.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Tous les journaux ont publié sans commentaires autres que ceux qui se dégageaient naturellement du rapport du ministre de la Guerre, la décision plaçant sous la direction du général Joffre nos armées d'Orient comme le chef d'état-major en France. Il s'agit de cet officier, me bornant à dire que j'approuve sans réserve toutes les mesures qui renforceront l'autorité et élargiront les pouvoirs de Joffre.

En fait, comme le reconnaissent les organes neutres, à l'occasion du départ de M. Milner, ministre de la Guerre, le général commandant en chef les armées de la République a eu une entière initiative et l'ancien ministre s'est fait un devoir de secondement ardemment ses efforts et de toujours le couvrir. Le ministre actuel étend ses attributions. C'est donc qu'on reconnaît la nécessité absolue de laisser la direction des opérations militaires au chef responsable devant le pays et devant l'histoire, et de ce fait il convient de louer le gouvernement.

Mais le généralissime doit avoir aussi les pouvoirs pour fixer les conditions de ravitaillement des armées en campagne. Seul, il peut apprécier les besoins matériels des hommes et, à cet égard, il serait désirable que le commandement fut opposé aux bruits qui courent aujourd'hui dans les milieux parlementaires et d'après lesquels des modifications auraient été apportées au régime alimentaire des troupes en campagne sans que le commandant en chef ait été appelé à donner son avis.

Du moment qu'on se préoccupe seulement de réaliser l'unité de commandement de nos forces, première étape vers la réalisation de la mesure attendue à toutes les forces alliées, il convient de ne pas enlever d'un côté au commandement ce qu'on lui concède de l'autre.

Il n'y a aucun événement de guerre à commenter, mais j'appelle l'attention de mes lecteurs sur l'intéressante relation publiée par le Belge Standard, qu'ils trouveront d'autre part ; ils y verront que le nouveau plan allemand, tel qu'il est exposé, concorde avec les idées que j'ai exprimées moi-même à ce sujet ; la nécessité de demeurer, en nous y renforçant, à Salonique ; la possibilité prochaine d'une grande offensive allemande sur le front français. Sur le reste, je fais des réserves.

MARMOUS RICHARD.

IL Y A UN AN

Vendredi 4 Décembre

De violents engagements se produisent sur le front belge, à Poessele, entre Dixmude et Ypres, où les Alliés occupent la « Maison du Passer », disputée depuis un mois ; puis au hameau de Weidendref (nord-est de Langemark) et au nord de la Lys ; les Allemands bombardent à nouveau Reims.

Des aviateurs français jettent des bombes sur la gare de Erbruggen-Brigau et détruisent des hangars de zeppelins.

En Pologne, combats de Gioumo et de Lowitz, et autour de Loz et de Petroskof.

Au Caucase, les Turcs sont repoussés sur Van par les Russes, qui occupent Baschal et Sarai.

En Egypte, trondation tendue par les Anglais de la rive droite du canal de Suez jusqu'à El-Kantara.

Le prince de Bulow devient ambassadeur extraordinaire d'Allemagne à Rome.

Dans le Nord, a lieu une rencontre du roi George V et du roi Albert I^{er}, qui reçoit l'ordre de la Jarretière.

LA GUERRE

Le Plan de l'Allemagne

Elle voudrait en finir avec notre corps d'Orient pour porter tous ses efforts sur le front français

Paris, 3 Décembre.

M. Denys Cochin, ministre d'Etat, est arrivé ce matin à 8 heures 25 à la gare P.-L.-M., venant de Rome.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Tous les journaux ont publié sans commentaires autres que ceux qui se dégageaient naturellement du rapport du ministre de la Guerre, la décision plaçant sous la direction du général Joffre nos armées d'Orient comme le chef d'état-major en France. Il s'agit de cet officier, me bornant à dire que j'approuve sans réserve toutes les mesures qui renforceront l'autorité et élargiront les pouvoirs de Joffre.

En fait, comme le reconnaissent les organes neutres, à l'occasion du départ de M. Milner, ministre de la Guerre, le général commandant en chef les armées de la République a eu une entière initiative et l'ancien ministre s'est fait un devoir de secondement ardemment ses efforts et de toujours le couvrir. Le ministre actuel étend ses attributions. C'est donc qu'on reconnaît la nécessité absolue de laisser la direction des opérations militaires au chef responsable devant le pays et devant l'histoire, et de ce fait il convient de louer le gouvernement.

Mais le généralissime doit avoir aussi les pouvoirs pour fixer les conditions de ravitaillement des armées en campagne. Seul, il peut apprécier les besoins matériels des hommes et, à cet égard, il serait désirable que le commandement fut opposé aux bruits qui courent aujourd'hui dans les milieux parlementaires et d'après lesquels des modifications auraient été apportées au régime alimentaire des troupes en campagne sans que le commandant en chef ait été appelé à donner son avis.

Du moment qu'on se préoccupe seulement de réaliser l'unité de commandement de nos forces, première étape vers la réalisation de la mesure attendue à toutes les forces alliées, il convient de ne pas enlever d'un côté au commandement ce qu'on lui concède de l'autre.

Il n'y a aucun événement de guerre à commenter, mais j'appelle l'attention de mes lecteurs sur l'intéressante relation publiée par le Belge Standard, qu'ils trouveront d'autre part ; ils y verront que le nouveau plan allemand, tel qu'il est exposé, concorde avec les idées que j'ai exprimées moi-même à ce sujet ; la nécessité de demeurer, en nous y renforçant, à Salonique ; la possibilité prochaine d'une grande offensive allemande sur le front français. Sur le reste, je fais des réserves.

MARMOUS RICHARD.

Le nouveau plan allemand

Paris, 3 Décembre.

Les opérations de guerre sur le front oriental peuvent être considérées comme momentanément arrêtées, car en plus de la réorganisation complète de toute l'armée russe, qui demandera du temps avant que cette armée puisse entreprendre une puissante offensive sur son propre front, il faut encore considérer que l'hiver bat actuellement son plein en Russie, de sorte que le terrain est rendu improprie pour toutes les opérations. On est certain que des opérations de peu d'importance auront encore lieu, principalement dans le Nord, autour de Riga et de Dwinsk, pour ramener les deux villes et, en même temps, toute la ligne de la Dwina hors de portée des canons ; mais ces combats ne changeront en rien la marche générale sur le front. Il semble que, de part et d'autre, on veuille maintenir les positions avec les forces les plus réduites. D'une part les Russes rassemblent des troupes en Bessarabie et autour d'Odessa, et d'autre part les Allemands retirent des troupes du front oriental pour les diriger sur le front occidental.

Dans les Balkans, la première partie de la campagne aura prochainement une fin par suite d'une attaque réunie entre armées allemandes et bulgares sur Salonique. Si les Allemands réussissent à s'en emparer, il est probable qu'ils y feront également une guerre de tranchées, afin de parer d'une manière défensive à une offensive franco-anglo-italienne, tandis que les Turcs seront chargés de s'occuper dans les Dardanelles et, s'ils le désirent, plus avant vers l'Egypte.

Au cas où un combat autour de Salonique serait livré en faveur des centraux, il en résulterait que d'importantes armées deviendraient libres. Celles-ci, jointes ensuite aux armées turques, entreprendraient une attaque commune vers le canal de Suez.

On voit ainsi de quelle importance énorme reste pour nous la possession d'une base d'opérations à Salonique. Si les Allemands sont battus, et c'est ce que nous espérons, de grandes forces deviendront libres également, car ils ne garderont plus qu'une attitude défensive. Donc nous aurons deux fronts où les Allemands garderont une attitude défensive : le front russe et le front des Balkans.

L'Allemagne, consciente de ce que le temps lui fera perdre et poussée d'autre part à frapper un coup capable d'exercer une influence sur la suite de la guerre, se voit inévitablement ramenée à son premier plan, à savoir le front occidental, afin de remporter une victoire complète.

Une victoire sur la Russie n'a aucune importance. Ce pays dispose de l'étendue. Une grande victoire dans les Balkans n'influencera la guerre que dans ce sens que le blocus de l'Allemagne sera levé et que l'Allemagne pourra faire prolonger la guerre encore pendant plusieurs années. Seule une victoire décisive sur le front occidental peut donner le grand coup, car ici les deux grandes puissances de l'Entente seraient attaquées, et ce sont ces deux puissances qui sont le pivot de la guerre.

Tel est le raisonnement qui découle d'une situation qui, par le fait même de facteurs nouveaux, doit être considérée comme tout à fait admissible. L'Allemagne retire des troupes du front russe et les envoie sur le front occidental comme premières troupes de réserve ; elle attend les troupes qui devaient d'abord être dans les Balkans afin d'entreprendre

LA GUERRE EN ORIENT

Paris, 3 Décembre.

L'envoyé spécial du Petit Journal à Salonique télégraphie :

Toutes les nouvelles font défaut du front français. Le froid intense dans les montagnes de Krivolak arrête les mouvements. Il paraît que les Bulgares, malgré les promesses faites par les Allemands de ne pas laisser leurs alliés entrer dans la capitale de la Macédoine, sont résolus à passer outre, car Monastir est leur véritable but.

Ils agissent ainsi parce que les Allemands ne sont pas en mesure de leur imposer leur volonté. Si actuellement nous disposions de 100.000 Français de plus, nous pourrions prendre une vigoureuse offensive, débloquer Monastir, soulager et reconforter l'armée serbe, renouveler peut-être sur les bords de la Vardar la victoire de la Marne, car tout indique que les Bulgares et les Turcs ne ra-

La Guerre en Orient

La campagne va-t-elle brusquement changer de face ?

Les Austro-Allemands marchent vers la Bulgarie

Paris, 3 Décembre.

L'envoyé spécial du Petit Journal à Salonique télégraphie :

La campagne d'Orient va-t-elle brusquement changer de face ? La nouvelle que nous avons eue hier que des Allemands marchaient vers la Bulgarie n'était pas fautive.

Ce matin, l'état-major d'Orient a reçu cette dépêche : « Les Austro-Allemands, changement de direction, se dirigent en toute hâte vers la Bulgarie. »

Quel est le motif de ce renversement soudain ? C'est là où, pour l'instant, nous sommes encore dans l'obscurité. Est-ce une raison intérieure bulgare ? Une raison intérieure turque ? Est-ce pour répondre à un débarquement russe ? Est-ce pour aller aider nos ennemis de Gallipoli à nous jeter à la mer ?

Toutefois l'attention des puissances doit se porter ici. Sans aucun doute, quelque chose de nouveau se passe. Une fleur d'espoir est sur notre armée, elle était aussi ce matin dans les yeux du général Sarraïl. Si nous voulons en profiter regardons vite notre situation sur le Vardar ; nous ne cessons d'être dans de grandes difficultés.

A travers la Roumanie les Allemands attaqueront-ils les Russes ?

Turin, 3 Décembre.

On mande de Salonique à la « Stampa » lui confirmant le changement dans la situation militaire dérivant du fait que la moitié de l'armée de Mackensen a été transportée en Bulgarie. On dit que, dans les milieux bien informés, on croit possible que les Allemands attaquent les Russes à travers la Bessarabie avec la complicité de la Roumanie.

La Roumanie se préparait à résister aux Allemands

Paris, 3 Décembre.

On mande de Bucarest à la France de Demain :

Par ordre du roi, l'artillerie lourde a pris des dispositions spéciales qui semblent indiquer une prochaine entrée en action.

Des batteries ont été envoyées dans les forts de Ilawa et de Kilitia.

D'autres ont été concentrées à Bucarest même.

Il est question de creuser des tranchées autour de la capitale pour la mettre en état de défense contre un coup de surprise des Austro-Allemands.

Entre temps, des escouades d'agents surveillent le consulat austro-hongrois à Jassy. On craint que les étudiants ne préparent une agression contre l'hôtel du consulat.

De nombreux jeunes gens de la Transylvanie ont franchi la frontière et demandent à être incorporés dans l'armée roumaine.

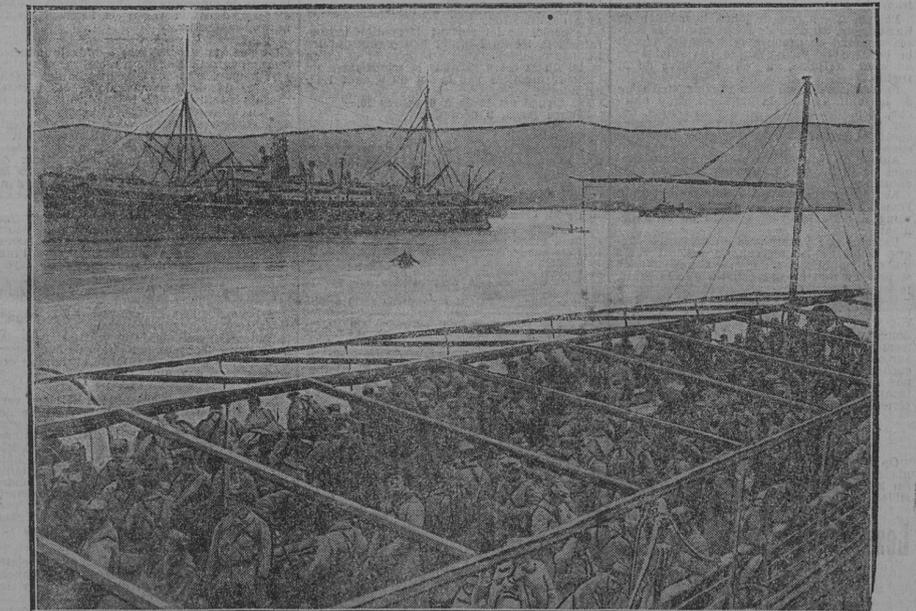
L'Attaque contre la Serbie

Paris, 3 Décembre.

L'envoyé spécial du Petit Journal à Salonique télégraphie :

Toutes les nouvelles font défaut du front français. Le froid intense dans les montagnes de Krivolak arrête les mouvements. Il paraît que les Bulgares, malgré les promesses faites par les Allemands de ne pas laisser leurs alliés entrer dans la capitale de la Macédoine, sont résolus à passer outre, car Monastir est leur véritable but.

Ils agissent ainsi parce que les Allemands ne sont pas en mesure de leur imposer leur volonté. Si actuellement nous disposions de 100.000 Français de plus, nous pourrions prendre une vigoureuse offensive, débloquer Monastir, soulager et reconforter l'armée serbe, renouveler peut-être sur les bords de la Vardar la victoire de la Marne, car tout indique que les Bulgares et les Turcs ne ra-



DÉBARQUEMENT DES TROUPES FRANÇAISES A SALONIQUE

coivent que de maigres approvisionnements de leurs alliés.

Nouvelle canonade devant Kriovak

Salonique, 3 Décembre. Avant-hier, nouvelle canonade devant Kriovak, où les Français sont solidement établis dans des tranchées protégées par des tas de fer battus.

Les Bulgares occupent des tranchées situées à 150 mètres des tranchées françaises.

7.000 Serbes contre 35.000 Bulgares

Paris, 3 Décembre. L'envoi spécial du Petit Parisien, à Salonique, télégraphie :

Les officiers serbes blessés arrivés hier de Monastir racontent ainsi les derniers combats :

Le samedi, de sanglants engagements ont eu lieu dans la direction de Prilep et Balenici. Les Bulgares et les Serbes se battirent quarante heures avec un acharnement sans pareil.

Le dimanche, ils reprirent une offensive opiniâtre que les Serbes soutinrent vaillamment, reculant vers Karassou.

Trois ou quatre mille Serbes, défaits à tout, tentèrent lève avec des débris d'une armée de 10.000 hommes au sud de Monastir.

Les Serbes se sont retirés vers Resna

Salonique, 3 Décembre. Les Serbes se sont retirés vers Resna. La canonade persiste sur les bords de la Cerna et devant Kriovak.

Les Bulgares poursuivent l'armée serbe

Paris, 3 Décembre. On mande de Genève au Temps :

Bien qu'ils aient affirmé précédemment que l'occupation de Prizrend marquait la fin de la campagne contre la Serbie, les Bulgares, d'après les dépêches de Sofia reçues tel, continuent la poursuite de l'armée serbe qui, par conséquent, n'est pas détruite.

La poursuite aurait lieu dans la direction de Diakova.

Plus au sud, les Bulgares qui avaient occupé Kichevo et Krucovo, auraient pris possession de Brudi, sur la route de Krucovo à Prilep.

De leur côté, les troupes austro-hongroises continuent à diriger tous leurs efforts contre le Monténégro, dont la petite armée, après avoir opposé aux agresseurs une héroïque résistance, est obligée de se replier devant le nombre.

L'attaque est menée par trois colonnes venant de la frontière bosniaque, et de celle de la partie du Sanjak de Novi-Bazar, occupée par le Monténégro.

Les dépêches de Vienne annoncent l'occupation de Plehiva, de Boljanitz et de Jabuta, dans le Sanjak.

Mackensen aurait été blessé par une balle serbe

Paris, 3 Décembre. Le correspondant du journal Novije Vremia à Copernague télégraphie que le général commandant les troupes allemandes au Balkans, le maréchal Mackensen, a été blessé par une balle serbe, lors des dernières opérations militaires.

Cette nouvelle est confirmée par une dépêche de l'envoi spécial du journal Vostische Zeitung au front serbe.

La Serbie n'est pas abattue

Rome, 3 Décembre. Le Giornale d'Italia a interrogé le ministre de Rome M. Ristic, sur les chances de son pays.

Vous pouvez démentir ces informations de la façon la plus absolue, a répondu M. Ristic. En Serbie, on ne connaît pas ce mot. On remporte la victoire ou bien l'on meurt.

Le gouvernement et le peuple serbes ont pris la décision irrévocable de lutter à outrance aux côtés des alliés. La Serbie sera fidèle jusqu'à son dernier homme. Elle est convaincue que les Alliés feront le nécessaire pour l'approvisionnement de la lutte à outrance dont elle ait besoin, elle et ses hommes, elle et elle en aura. A bref délai, elle pourra lancer sur le flanc de l'ennemi en marche vers l'Orient plus de 200.000 hommes pleins d'enthousiasme pour la cause commune.

Et M. Ristic a ajouté qu'il y a des droits et une justice qui triomphent, même malgré les défauts militaires. Aucune force humaine ne peut contraindre à l'esclavage un peuple qui veut fermement, avec persévérance, être libre.

Les Austro-Allemands arrêtent la population masculine serbe

Paris, 3 Décembre. Le Lokal Anzeiger explique ainsi le grand nombre de prisonniers serbes faits par les Austro-Allemands :

On a arrêté en Serbie toute la population masculine et on l'a envoyée dans les camps de concentration en Autriche, en Hongrie, en Bohême, etc. Le système continuera à être adopté de façon que la Serbie ne comptera prochainement que des femmes et des enfants, ces derniers âgés de 15 ans.

Mais, selon l'article du même journal, la grande majorité des hommes a fui dans les montagnes.

Sur le Front monténégrin

Communiqué officiel

Paris, 3 Décembre. Le consulat général du Monténégro nous transmet le communiqué officiel suivant, en date du 2 décembre :

Le 2 décembre, à la suite de l'arrivée de troupes coloniales venues de Prilobit et Masalka, nos troupes ont reçu l'ordre d'évacuer sans combat la ville de Plovlje et de se retirer sur leurs positions de défense.

Il n'a signalé sur les autres fronts.

L'avance des Autrichiens

Genève, 3 Décembre. On mande de Berlin que les Autrichiens annoncent l'occupation, par les Autrichiens, des villes monténégrines de Baljano, Jabouka et Plehiva.

En Bulgarie

Enver pacha à Sofia

Genève, 3 Décembre. Le Berliner Zeitung au Mittel annonce que le ministre de la Guerre turc, Enver Pacha, est arrivé à Sofia. Il a eu, à la gare, une longue conversation avec le ministre de la Guerre et avec le général Saov.

En Roumanie

Allemands et Russes font des envois de charbon

Genève, 3 Décembre. On mande de Bucarest que l'Allemagne fait de grands envois de charbon en Roumanie, ainsi que la Russie, qui en aurait envoyé 5.000 wagons.

laisser le soin de lire le message. Quoique indisposé, le roi s'y refusa.

La situation de M. Bratiano devient difficile, d'autant que les agrariens protestent contre la difficulté des exportations, et demandent la démission de M. Costinesco, ministre interventionniste, dont le premier ministre pourrait difficilement se séparer sans affaiblir son Cabinet.

L'attitude de la Grèce

Paris, 3 Décembre. L'Echo de Paris, au sujet des négociations du Cabinet grec, écrit :

Les Alliés ont rétabli les restrictions dont ils avaient frappé le commerce grec vers le 19 novembre et qu'ils avaient supprimés quelques jours plus tard par un geste de confiance un peu prématuré.

Approuvons sans réserve, ajoute l'Echo de Paris, ce retour à la prudence, et espérons qu'au besoin on ne s'en tiendra pas là.

La voie de la sagesse

Milan, 3 Décembre. La Gazzetta del Popolo dit que suivant une dépêche d'Athènes d'hier, et suivant certains indices, la Grèce se conformera aux assurances qu'elles a données et choisira la voie de la sagesse.

La situation reste lourde d'inconnu

Milan, 3 Décembre. On télégraphie d'Athènes que la préparation militaire se poursuit ininterrompue, presque fébrile.

On dit que quelques classes seront congédiées, mais en même temps, seront appelés sous les drapeaux les régiments qui se trouvent sur le territoire grec, et âgés de 25 à 30 ans, leur nombre atteignant 200.000.

Certaines personnes affirment que la mobilisation et la concentration des troupes à Salonique vise à empêcher une trop longue occupation de la partie des Alliés, ou encore à parer au danger d'une invasion bulgare, toujours possible, malgré les assurances reçues de Sofia.

Le facteur le plus efficace et le plus décisif pour la politique des Alliés reste toujours celui-ci : Opérer une forte concentration de troupes alliées en Macédoine.

Les journaux ont reçu ici, sur l'attitude de la Grèce, des nouvelles à travers lesquelles il est bien difficile de démêler la vérité.

S'il faut en croire un télégramme optimiste adressé d'Athènes à la Gazzetta del Popolo, le gouvernement grec conformerait son attitude aux assurances qu'il a données aux Alliés.

Suivant un autre télégramme, adressé au Corriere della Sera, la situation imposée au contraire la plus grande vigilance et une méfiance extrême. La préparation militaire de la Grèce se poursuit fébrilement. La concentration à Salonique semble bien avoir pour but une trop longue occupation de la part des Alliés.

D'autre part, on commente vivement le fait que Monastir n'est pas encore été occupé. C'est pourtant un exploit qui semble assez facile à réaliser. On se demande alors si certaines tractations n'ont pas été poursuivies entre Sofia et Athènes, pour l'abandon aux Grecs de Monastir et de la vallée du Vardar. Quelles conditions ont présidé à cet accord ?

Elles parlent d'elles-mêmes : une action gréco-bulgare contre les troupes anglo-françaises.

Une note officielle du gouvernement grec d'Athènes, 3 Décembre.

Le gouvernement a donné aux journaux d'Athènes une note ainsi conçue :

Après les communications des ministres de la Quadruple-Entente, le gouvernement a voulu faire connaître à Sa Majesté le roi les opinions qu'il s'est formées sur la situation à propos de la marche des événements, et connaître également la pensée du roi.

Aucune décision n'a été prise.

D'autre part, on annonce que le roi, souffrant, est obligé de garder le lit.

Les Sous-Marins ennemis dans la Méditerranée

Madrid, 3 Décembre. Le gouvernement espagnol a obtenu le rachat de la liberté des marins anglais naufragés et transportés par les sous-marins ennemis des Kabyles à Bocoia, où leur canot aborda. Ils seront conduits à Gibraltar.

Le torpillage de « Colenso »

Londres, 3 Décembre. On mande de Malte que c'est un sous-marin autrichien qui a torpillé le vapeur anglais Colenso, le 20 novembre.

Dix minutes seulement furent accordées à l'équipage pour se sauver.

Criminelles Propagande

Paris, 3 Décembre. Il circule à l'heure actuelle dans Paris, envoyée par la poste sous le manteau d'un quatuor anonyme, des brochures immondes, éditées sans nom d'auteur ni d'imprimeur et intitulées : « Un devoir urgent pour les femmes ».

Elle a été éditée et est discrètement assumée par une soi-disant section française du Comité international des femmes pour la paix permanente, 32, rue Fondary, Paris, et la brochure est envoyée sous enveloppe fermée aux femmes.

C'est ainsi que des employés des postes ont reçu ce fascicule.

Ce Comité, s'est, paraît-il, constitué peu de temps après le fameux Congrès international des femmes à La Haye où nulle Française n'avait eu le droit d'assister. On se rappelle à ce sujet la noble protestation rédigée par le Conseil national des Femmes françaises.

Les réunions du Comité de la rue Fondary ont lieu tous les jeudis matin. Y assistent principalement des étrangères des pays neutres. Fort heureusement, les Françaises sont en minorité dans ces assemblées hebdomadaires.

Avant la guerre était installé dans ce local un bureau de placement pour bonnes allemandes en Allemagne, une officine pareille serait déjà fermée et tout ce qui est dedans en prison.

Paris, 3 Décembre. Par ordre du Parquet, trois commissaires de police ont perquisitionné ce matin au sujet de la propagande pacifiste faite par des étrangers de pays neutres, se disant « membres de la Société française du Comité international des Femmes pour la paix permanente ».

M. Lanson, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, a rappelé que la règle générale du département d'Etat est de s'accorder des passeports, que pour des affaires de nature urgente, et que dans ces conditions, il a refusé.

Il a saisi des papiers et des brochures. M. Duranton, commissaire de police du service de la Sûreté, a perquisitionné, 130, avenue Emile-Zola, dans les locaux d'une publication, l'Eclair, où des brochures ont été également saisies. M. Gaud, commissaire de police, a saisi au domicile personnel de Mlle Duchêne, 10, quai Debilly, où il a saisi une volumineuse correspondance avec la Hollande, et un grand nombre de brochures.

Tous les documents saisis ont été transportés au Parquet où ils seront examinés. Il n'a pas encore été déterminé d'inculpation.

L'Italie en Guerre

Communiqué officiel italien

Rome, 3 Décembre. Le grand état-major italien fait le communiqué officiel suivant :

Contre nos positions établies sur le Montebello, a été dit le pont de la Riera, l'ennemi a développé une action intense de feu d'artillerie et de mitrailleuses sans cependant prononcer aucune attaque.

Ces tirs n'ont causé aucun dommage. Le long du front de l'Isoneo, le bruit d'un ennemi a essayé d'en profiter pour opérer des attaques par surprise contre nos nouvelles positions, à l'est d'Olaviva et le long des pentes septentrionales du Monte-San-Michele, mais il a été partout et aussitôt repoussé.

De petits raids de nos troupes d'infanterie nous ont donné plusieurs prisonniers, et en Merizo nous avons pris une mitrailleuse.

Signé : CADORNA.

insé les passeports des membres de la mission pacifiste qui devaient partir pour l'Europe sur des navires affrétés spécialement.

La mission devait s'assembler dans un capital neutre ; une convention en faveur de la paix fut conclue et d'où des pécheurs pacifistes. Les fonctionnaires du département d'Etat ont déclaré que rien ne justifiait l'impression que le gouvernement sanctionne le moins un mouvement pacifiste.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 3 Décembre. La séance est ouverte à 3 heures, sous la présidence de M. Paul Deschanel.

La Chambre reprend la discussion du projet de loi sur la taxation des denrées alimentaires.

M. Lurion de Naray défend son amendement à l'article 7, ainsi conçu : « Nul intermédiaire ne pourra constituer un stock de denrées alimentaires et matières désignées dans la présente loi, dans le département dans lequel sera constitué le stock. Le contrevenant sera passible de deux à six jours d'emprisonnement, ou d'une amende de dix à cinquante francs. Le stock autorisé ne devra pas dépasser la quantité de marchandises nécessaires à la vente normale pendant un mois ».

Cet amendement a été adopté. Sur l'assurance du ministre de l'Intérieur que les préfets donneront des ordres dans ce sens, M. Lurion retire son amendement.

M. Mistral soutient un amendement aux termes duquel le poids des marchandises vendues doit être net, et ne pas comprendre le poids des emballages. Sur l'assurance du ministre de l'Intérieur que les préfets donneront des ordres dans ce sens, M. Mistral retire son amendement.

M. Lurion de Naray demande que les pouvoirs conférés aux préfets pour l'application de la loi en France, soient étendus aux gouvernements pour son application dans les colonies. M. Lurion de Naray a été décidé.

L'article 9 est adopté.

Enfin, l'article 10, qui prévoit qu'un crédit déterminera les conditions d'application de la loi, est adopté.

Le projet de loi relatif à la taxation des denrées alimentaires, est adopté.

M. Lurion de Naray, qui a présenté une proposition de loi relative à la viande, taxes prévues par des lois antérieures, mais si le maire ne prononce pas la même taxation, le préfet pourra la prononcer.

M. Mistral soutient un amendement aux termes duquel le poids des marchandises vendues doit être net, et ne pas comprendre le poids des emballages. Sur l'assurance du ministre de l'Intérieur que les préfets donneront des ordres dans ce sens, M. Mistral retire son amendement.

M. Lurion de Naray demande que les pouvoirs conférés aux préfets pour l'application de la loi en France, soient étendus aux gouvernements pour son application dans les colonies. M. Lurion de Naray a été décidé.

L'article 9 est adopté.

Enfin, l'article 10, qui prévoit qu'un crédit déterminera les conditions d'application de la loi, est adopté.

Le projet de loi relatif à la taxation des denrées alimentaires, est adopté.

M. Lurion de Naray, qui a présenté une proposition de loi relative à la viande, taxes prévues par des lois antérieures, mais si le maire ne prononce pas la même taxation, le préfet pourra la prononcer.

M. Mistral soutient un amendement aux termes duquel le poids des marchandises vendues doit être net, et ne pas comprendre le poids des emballages. Sur l'assurance du ministre de l'Intérieur que les préfets donneront des ordres dans ce sens, M. Mistral retire son amendement.

M. Lurion de Naray demande que les pouvoirs conférés aux préfets pour l'application de la loi en France, soient étendus aux gouvernements pour son application dans les colonies. M. Lurion de Naray a été décidé.

L'article 9 est adopté.

Enfin, l'article 10, qui prévoit qu'un crédit déterminera les conditions d'application de la loi, est adopté.

Le projet de loi relatif à la taxation des denrées alimentaires, est adopté.

M. Lurion de Naray, qui a présenté une proposition de loi relative à la viande, taxes prévues par des lois antérieures, mais si le maire ne prononce pas la même taxation, le préfet pourra la prononcer.

M. Mistral soutient un amendement aux termes duquel le poids des marchandises vendues doit être net, et ne pas comprendre le poids des emballages. Sur l'assurance du ministre de l'Intérieur que les préfets donneront des ordres dans ce sens, M. Mistral retire son amendement.

M. Lurion de Naray demande que les pouvoirs conférés aux préfets pour l'application de la loi en France, soient étendus aux gouvernements pour son application dans les colonies. M. Lurion de Naray a été décidé.

L'article 9 est adopté.

Enfin, l'article 10, qui prévoit qu'un crédit déterminera les conditions d'application de la loi, est adopté.

Le projet de loi relatif à la taxation des denrées alimentaires, est adopté.

M. Lurion de Naray, qui a présenté une proposition de loi relative à la viande, taxes prévues par des lois antérieures, mais si le maire ne prononce pas la même taxation, le préfet pourra la prononcer.

M. Mistral soutient un amendement aux termes duquel le poids des marchandises vendues doit être net, et ne pas comprendre le poids des emballages. Sur l'assurance du ministre de l'Intérieur que les préfets donneront des ordres dans ce sens, M. Mistral retire son amendement.

M. Lurion de Naray demande que les pouvoirs conférés aux préfets pour l'application de la loi en France, soient étendus aux gouvernements pour son application dans les colonies. M. Lurion de Naray a été décidé.

L'article 9 est adopté.

Enfin, l'article 10, qui prévoit qu'un crédit déterminera les conditions d'application de la loi, est adopté.

Le projet de loi relatif à la taxation des denrées alimentaires, est adopté.

M. Lurion de Naray, qui a présenté une proposition de loi relative à la viande, taxes prévues par des lois antérieures, mais si le maire ne prononce pas la même taxation, le préfet pourra la prononcer.

M. Mistral soutient un amendement aux termes duquel le poids des marchandises vendues doit être net, et ne pas comprendre le poids des emballages. Sur l'assurance du ministre de l'Intérieur que les préfets donneront des ordres dans ce sens, M. Mistral retire son amendement.

M. Lurion de Naray demande que les pouvoirs conférés aux préfets pour l'application de la loi en France, soient étendus aux gouvernements pour son application dans les colonies. M. Lurion de Naray a été décidé.

L'article 9 est adopté.

Enfin, l'article 10, qui prévoit qu'un crédit déterminera les conditions d'application de la loi, est adopté.

Le projet de loi relatif à la taxation des denrées alimentaires, est adopté.

M. Lurion de Naray, qui a présenté une proposition de loi relative à la viande, taxes prévues par des lois antérieures, mais si le maire ne prononce pas la même taxation, le préfet pourra la prononcer.

M. Mistral soutient un amendement aux termes duquel le poids des marchandises vendues doit être net, et ne pas comprendre le poids des emballages. Sur l'assurance du ministre de l'Intérieur que les préfets donneront des ordres dans ce sens, M. Mistral retire son amendement.

M. Lurion de Naray demande que les pouvoirs conférés aux préfets pour l'application de la loi en France, soient étendus aux gouvernements pour son application dans les colonies. M. Lurion de Naray a été décidé.

Le jury a rendu un verdict de culpabilité contre quatre fonctionnaires de la Hamburg-Amerika.

Le procès de la « Hamburg-Amerika »

Paris, 3 Décembre. Le jury a rendu un verdict de culpabilité contre quatre fonctionnaires de la Hamburg-Amerika.

Le procès de la « Hamburg-Amerika »

Paris, 3 Décembre. Le jury a rendu un verdict de culpabilité contre quatre fonctionnaires de la Hamburg-Amerika.

Le procès de la « Hamburg-Amerika »

Paris, 3 Décembre. Le jury a rendu un verdict de culpabilité contre quatre fonctionnaires de la Hamburg-Amerika.

Le procès de la « Hamburg-Amerika »

Paris, 3 Décembre. Le jury a rendu un verdict de culpabilité contre quatre fonctionnaires de la Hamburg-Amerika.

Le procès de la « Hamburg-Amerika »

Paris, 3 Décembre. Le jury a rendu un verdict de culpabilité contre quatre fonctionnaires de la Hamburg-Amerika.

Le procès de la « Hamburg-Amerika »

Paris, 3 Décembre. Le jury a rendu un verdict de culpabilité contre quatre fonctionnaires de la Hamburg-Amerika.

Le procès de la « Hamburg-Amerika »

Paris, 3 Décembre. Le jury a rendu un verdict de culpabilité contre quatre fonctionnaires de la Hamburg-Amerika.

Le procès de la « Hamburg-Amerika »

Paris, 3 Décembre. Le jury a rendu un verdict de culpabilité contre quatre fonctionnaires de la Hamburg-Amerika.

Le procès de la « Hamburg-Amerika »

Paris, 3 Décembre. Le jury a rendu un verdict de culpabilité contre quatre fonctionnaires de la Hamburg-Amerika.

Le procès de la « Hamburg-Amerika »

Paris, 3 Décembre. Le jury a rendu un verdict de culpabilité contre quatre fonctionnaires de la Hamburg-Amerika.

Le procès de la « Hamburg-Amerika »

Paris, 3 Décembre. Le jury a rendu un verdict de culpabilité contre quatre fonctionnaires de la Hamburg-Amerika.

Le procès de la « Hamburg-Amerika »

Paris, 3 Décembre. Le jury a rendu un verdict de culpabilité contre quatre fonctionnaires de la Hamburg-Amerika.

Le procès de la « Hamburg-Amerika »

Paris, 3 Décembre. Le jury a rendu un verdict de culpabilité contre quatre fonctionnaires de la Hamburg-Amerika.

Le procès de la « Hamburg-Amerika »

Paris, 3 Décembre. Le jury a rendu un verdict de culpabilité contre quatre fonctionnaires de la Hamburg-Amerika.

Le procès de la « Hamburg-Amerika »

Paris, 3 Décembre. Le jury a rendu un verdict de culpabilité contre quatre fonctionnaires de la Hamburg-Amerika.

Le procès de la « Hamburg-Amerika »

Paris, 3 Décembre. Le jury a rendu un verdict de culpabilité contre quatre fonctionnaires de la Hamburg-Amerika.

Le procès de la « Hamburg-Amerika »

Paris, 3 Décembre. Le jury a rendu un verdict de culpabilité contre quatre fonctionnaires de la Hamburg-Amerika.

Le procès de la « Hamburg-Amerika »

Paris, 3 Décembre. Le jury a rendu un verdict de culpabilité contre quatre fonctionnaires de la Hamburg-Amerika.

Le procès de la « Hamburg-Amerika »

Paris, 3 Décembre. Le jury a rendu un verdict de culpabilité contre quatre fonctionnaires de la Hamburg-Amerika.

Le procès de la « Hamburg-Amerika »

Paris, 3 Décembre. Le jury a rendu un verdict de culpabilité contre quatre fonctionnaires de la Hamburg-Amerika.

Le procès de la « Hamburg-Amerika »

Paris, 3 Décembre. Le jury a rendu un verdict de culpabilité contre quatre fonctionnaires de la Hamburg-Amerika.

Le procès de la « Hamburg-Amerika »

Paris, 3 Décembre. Le jury a rendu un verdict de culpabilité contre quatre fonctionnaires de la Hamburg-Amerika.

Le procès de la « Hamburg-Amerika »

pour s'exprimer leurs craintes sur les soins qui peuvent recevoir leurs enfants pendant l'hiver.

La Guerre Sociale - L'Italie à la rescousse.

De M. G. Hervé :

L'Italie est déclinée dans les Balkans. Les Serbes et leurs frères les Monténégrins peuvent se battre sans crainte, eux de recevoir dans le dos un coup de poignard. Les Albanais ont enlevé le parole de Samino. On leur reconnaît le droit à monter comme les Serbes, comme les Monténégrins, comme les Bulgares, comme les Roumains, comme les Grecs. Ils forment, eux aussi, une nation. En attendant leur ralliement au service des Alliés, les Albanais savent maintenant que c'est une patrie qu'ils conquièrent par eux-mêmes.

Monsieur est tombé, l'aile gauche de l'armée de Serbie est menacée d'être tournée. Quel rôle jouera pour le gouvernement italien quelle belle somme pour les Etats-Unis d'Amérique demain qui assurés, et au premier pas, l'Europe de l'Est d'Europe, si Sarraïl avait un jour appartenu à la France ?

La Guerre Sociale - L'Italie à la rescousse.

De M. G. Hervé :

L'Italie est déclinée dans les Balkans. Les Serbes et leurs frères les Monténégrins peuvent se battre sans crainte, eux de recevoir dans le dos un coup de poignard. Les Albanais ont enlevé le parole de Samino. On leur reconnaît le droit à monter comme les Serbes, comme les Monténégrins, comme les Bulgares, comme les Roumains, comme les Grecs. Ils forment, eux aussi, une nation. En attendant leur ralliement au service des Alliés, les Albanais savent maintenant que c'est une patrie qu'ils conquièrent par eux-mêmes

THEATRES, CONCERTS, CINEMAS

OPERA MUNICIPAL. — Ce soir, réclame. Demain dimanche, deux grandes représentations...

ELDORADO CINEMA. — Deux clous. Cette semaine : 1. Assunta Spina, en 3 parties...

Le Comité du Linge du Prisonnier. 1, rue Papère, serait très reconnaissant à celui de nos commerçants ou industriels qui pourrait lui prêter une machine à écrire.

TIR ET PREPARATION MILITAIRE. Le Drapeau. — Entraînement physique des conscrits de la classe 1917...

CHATELAIN-THÉATRE. — Le Bossu obtint, aux deux représentations de jeudi, un énorme succès...

ALHAMBRA LEON BOUX. — Le succès de la petite troupe a été des plus comiques...

VARLET-CASINO. — Ce soir et demain, en matinée et en soirée, Charles, qui obtient un triomphe avec Auguste, Duard, Lucette de Landy...

EMPRUNT FRANÇAIS 5%. Pour faciliter les souscripteurs à l'Emprunt National, le Crédit Lyonnais informe le public...

Banque Suisse & Française. 10, allées de Meilhan. reçoit sans frais les souscriptions à l'Emprunt National 5%.

Les guichets pour l'Emprunt resteront ouverts les dimanches de 9 heures à midi jusqu'à la fin de la souscription.

Inouï et Merveilleux. Tous nos COMPLETS sur mesure avec essayage et devants incassables. PRIX UNIQUE 45 fr.

LA SANTÉ PAR La FERROCARBINE PHOSPHATÉE Du Dr VILLARD. remplace le sang décoloré par du sang rouge...

Dans tous les Cafés demandez un Quart CELESTINS. le meilleur apéritif le meilleur digestif.

BOUILLON DUVAL EN CUBES VERTS. Gros. 317, rue de Belleville. - PARIS. RASOIR de "SHAKER".

Bourse de Marseille du 3 Décembre. 3% Nominatif, 64; coupures, 64 - 3% au Porteur, coupures, 64 - Espagne 4% Extérieure, c. 430...

ETAT-CIVIL. NAISSANCES du 3 Décembre. Baidouin Jeanne, boulevard Chave, 31 - Laurent Marie, rue Saint-Bruno, 18 A - Lautaud Elise, rue Montaux, 33...

Tribune du Travail. On demande jeune homme de 14 à 15 ans, présenté par ses parents, chez MM. Colson et C^{ie}, 82, boulevard des Dames, de 2 à 4 heures...

On demande une apprentie-commis chausseurs de 15 à 16 ans, payée de suite, Grand'Rue, 58, à partir de 8 heures du matin.

BOURSE DU TRAVAIL. On demande 1 Ouvrier et deux ouvrières tailleurs; un porteur de pain avec références...

LA VIE ou LA MORT coule dans nos veines, selon que notre sang est pur ou impur. ALLEN'S DEPURATIF ALLEN. Essence composée de Salsaparille rouge iodurée. Hommes - Femmes!

DANS CHAQUE ENVOI fait à nos héros combattants ou à nos malheureux prisonniers. NE MANQUEZ JAMAIS DE JOINDRE UNE BOITE DE VÉRITABLES PASTILLES VALDA.

AVIS AUX MÈRES DE FAMILLE. La FEUCLE GIDET Lacto-Phosphatée, la meilleure de toutes les farines pour l'alimentation de l'enfance...

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES par licitation, en deux lots au Palais de Justice, à Marseille, le Vendredi, 17 décembre 1916...

SYPHILIS. GUERISON DÉFINITIVE sans rechutes possible par les COMPRIMÉS de GIBERT.

TOURS PARALLÈLES sont demandés, robustes et en bon état. Don. ren. et caractérist. cas abon. 301, Marseille.

SYPHILIS. GUERISON RAPIDE ET SURE par le SPHYLOR. Herboristerie du Globe, 34, rue d'Aubagne, Marseille.

60 Ans de succès, le meilleur, le plus agréable PURGATIF THE BLAIZE PERE. Dépuratif, grand effet, excellence. Efficace contre gonflement, rhumatisme, maladies de la peau...

QU PINTO VENDE Ecriteaux et Enseignes en tous genres sur cartons, calicot, etc. MAISTRE, place Préfecture, 1 MARSEILLE.

MUSICIENS! N'achetez pas d'instruments de musique neufs ou d'occasion ni de pianos sans avoir vu ceux de la Maison E. MAU, ZIEBES, place de la Bourse, 11, à l'entresol (nouvelle adresse).

DEUX JEUNES BELGES de la guerre, réfugiés, cherchent une pension, prix modérés, dans famille bourgeoise. Adresser offres Ligue des Intelligents Belges, 20, rue Cannobière.

LA VIE ou LA MORT coule dans nos veines, selon que notre sang est pur ou impur. VIROGENOL. manque cette année, remplacez-la par le produit dix fois supérieur à l'huile de foin de morue...

Le Dernier des Troubadours. PREMIERE PARTIE. Lorsque Raoul arriva, le vieillard était appuyé contre un arbre, et le regardait avec un air de surprise...

parut bientôt plus que comme un point lumineux dans la profondeur de l'abîme. Enfin, tout disparut, et nul bruit ne vint annoncer que le bois résineux fût arrivé au fond.

était restée dans la même attitude de morne tristesse, et le jour l'avait surprise ainsi. Au moment où son âme, brisée par le souvenir de tous les malheurs qui l'avaient assaillie, depuis quelques mois, s'ébrouait...